

Compte-rendu de l'audience des syndicats au ministère de l'éducation nationale

(manifestation du 19-05-15 contre la réforme 2016 du collège)

Résumé : Des représentants des syndicats ont été reçus par un directeur adjoint du cabinet de la ministre pendant un peu plus d'une heure ce mardi 19 mai. Les syndicats ont rappelé leurs revendications et le ministère a défendu la réforme. La question de l'autonomie des établissements et des hiérarchies intermédiaires ont occupé une bonne partie de la discussion. Le ministère a proposé de faire passer l'arrêté et de négocier les circulaires d'application sur les trois points suivants : autonomie des établissements/ équilibre interdisciplinaire-disciplinaire/ aide pédagogique. Les syndicats ont refusé et constatent le blocage.

Sont présents à l'audience 7 représentants pour les syndicats : un représentant du SNES, du SNEP, de FO, de la CGT, de Sud, du Snalc et d'un autre syndicat (que je n'ai malheureusement pas pu identifier ... le SNETAA-FO peut-être ?). Pour le ministère, M. Lejeune, un des deux directeurs adjoints du cabinet de la ministre, est accompagné de deux assistants qui n'ont pas pris la parole. [PS : En bas du ministère, un CRS sensible aux questions de genre nous a fait remarquer que les syndicalistes ne respectent pas la parité. Et effectivement, 0 femme parmi les syndicalistes...]

Le SNES commence par prendre la parole, résume la situation, insiste sur l'importance de la mobilisation et demande des réponses.

Le ministère fait le constat que les élèves en France ont des résultats faibles. Pour cette raison, les grands principes de la réforme seront mis en œuvre. Il rappelle quelques préoccupations formulées par les syndicats : les soucis autour de l'autonomie des établissements ont été entendus par la ministre, ainsi que la demande de formation des enseignants. Il y a des ouvertures pour discuter de ces points. Le ministère fait la différence entre les revendications des syndicats et le débat politique animé actuellement par la droite dans les médias. Contrairement à ce que dit la droite, la ministre défend une vision du collège unique qui n'empêche pas d'avoir des élites. Là où il y a en revanche matière à discuter, ce sont les 3 points de l'autonomie, de l'interdisciplinaire et de l'AP. Peu importe le nombre de grévistes, la ministre est particulièrement attentive à l'écoute de tous ceux qui ont des doutes, fussent-ils 10%.

Le SNES répond que le taux de grévistes importe, car il montre qu'il y a plus qu'un malaise : plus de la moitié des enseignants sont en grève aujourd'hui. L'autonomie, ce sont les hiérarchies intermédiaires. IL y a un refus de la part des enseignants de cette sorte d'autonomie. Quant à l'interdisciplinarité, le SNES reconnaît que les syndicats n'ont pas tous la même position sur la question, mais quoiqu'il en soit, ce ne peut être la solution magique qu'on nous vend. Les différences des horaires pour les élèves sont problématiques. Le ministère insiste sur l'équité du nombre d'heures entre les élèves dans chaque collège, sans se poser la question des disparités entre les collèges. Pourtant, il s'agit bien d'une rupture d'équité entre établissements. Enfin, il manque du temps de concertation pour mener à bien les EPI prévus par la réforme.

Le ministère répond qu'il y a un point faible dans l'argumentation des syndicats : les syndicats sont incapables de faire une proposition cohérente alternative, car ils ne partagent pas les mêmes points de vue, au-delà de leur opposition à la réforme.

FO est d'accord sur le refus de la réforme. Il n'y a pas d'ouverture de la part du ministère sur le principe d'autonomie mis en avant par la réforme et sur la place accordée à l'interdisciplinaire. Par ailleurs, si l'arrêté n'est pas supprimé, cela bloque toute possibilité de discussion.

Le SNES insiste sur le fait qu'on n'a pas vu une telle unité syndicale depuis 1981 et Savary à l'éducation nationale. On est dans le blocage. La majorité des enseignants est contre la réforme.

Sud insiste sur la question des moyens. Il ne s'agit pas seulement d'une revendication générale. Les EPI ne peuvent pas marcher sans moyens, notamment sans temps de concertation rémunérés pour un travail collectif des collègues. Le résultat ce sera de la pédagogie de projet *a minima*, qui ne marchera pas, parce que les enseignants n'auront pas le temps de la mettre en œuvre. Par ailleurs, le développement de l'autonomie au sein des établissements est préoccupante, parce qu'elle signifie l'accroissement des concurrences entre enseignants et le renforcement du pouvoir du chef d'établissement. Cela crée une ambiance délétère qui conduit au désinvestissement des collègues.

La CGT reprend cette question des hiérarchies intermédiaires, pour insister à nouveau sur ce point. La multiplication des instances intermédiaires entre chef d'établissement et enseignants (conseils divers et variés, pédagogique, de niveau, de cycle) n'est pas voulue par les enseignants.

Le ministère répond que l'argument n'est pas très clair, et qu'il ne voit pas vraiment le rapport entre la question de l'interdisciplinaire et la multiplication des conseils.

Le Snalc indique que si, car la mise en place des EPI demandera de nombreuses réunions de conseils, pour planifier et coordonner.

Le SNES ajoute que l'AP pour tous n'existe pas vraiment. L'exemple du lycée le montre bien, puisque dans les lycées, où l'AP est censée être obligatoire pour tous, c'est plutôt dans la moitié des établissements qu'elle a été mise en œuvre. En outre, étant donnée la quantité d'interdisciplinarité supposée par la réforme (6 EPI pour chaque élève) l'interdisciplinarité sera imposée, pas choisie par les collègues.

Le syndicat inconnu parle des SEGPA. Se préoccupe de l'avenir des SEGPA qui concernent 90 000 jeunes. Il faut un projet pour ces SEGPA. Il s'interroge également sur les 3^e diversifiées.

Le ministère répond qu'il y a eu une réunion au ministère hier. C'est un travail en cours. Les questions se posent avec la DGESCO. La 3^e prépa pro est maintenue dans la réforme du collège. Au final, la question qui clive le débat public, c'est le collège unique, défendu par la gauche et critiqué par la droite.

Le Snalc dit que le débat ici n'est pas politique. Bruno Le Maire, on s'en fiche. Le projet mis en œuvre par la réforme est celui de l'UNSA, mais il n'y a pas eu de discussion de fond. On n'est pas là pour négocier la circulaire. Le mécontentement est grand, ça ne va pas marcher.

Le SNES ajoute que l'article 10 de l'arrêté, qui porte sur le passage des années aux cycles pour la définition des horaires obligatoires, a été ajouté au dernier moment sans consultation des syndicats. Si on publie décret et arrêté directement, c'est un vrai sujet de blocage. Le débat politique a tout mélangé. On passe à côté de quelque chose.